

## Editorial

La mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire va de pair avec le renforcement de la participation et la représentation des usagers dans les établissements de santé.

Dans ce sens, la loi et le décret ont traduit ces objectifs dans la création d'une commission des usagers, composée de représentants des usagers des nouvelles CDU (Commission Des Usagers) des établissements parties du GHT.

Cette commission apportera notamment sa contribution dans la réflexion sur différents parcours de patients, au sein des filières de soins et dans le cadre du projet médical du GHT de l'Indre.

La participation des usagers à la vie de l'institution, leur implication dans les projets et dans les démarches qualité sont essentielles pour l'évolution de nos établissements.

Le groupe EP'AGE 36, conscient des enjeux, favorisera particulièrement cette démarche au sein des 4 établissements, comme au sein du GHT puisqu'il sait pouvoir compter sur ses représentants.

François DEVINEAU, Directeur.

## Semaine sécurité du Patient

Au cours de la semaine **du 21 au 25 novembre 2016** des animations seront proposées sur le thème :

« Les événements indésirables associés aux soins : déclarer, analyser, s'améliorer ».



## La Commission des Usagers (CDU)

La Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de Prise en Charge (CRUQPC) devient la Commission Des Usagers (CDU).

Le décret n° 2016-726 du 1<sup>er</sup> juin 2016 fait en effet évoluer les missions et la composition de la commission des usagers des établissements de santé.

Il modifie d'une part les attributions de la commission des usagers en prévoyant qu'elle soit informée des actions correctives mises en place en cas d'événements indésirables graves, qu'elle puisse les analyser, qu'elle recueille les observations réalisées par les associations conventionnées intervenant dans l'établissement et qu'elle puisse proposer un « projet des usagers ».

D'autre part, le décret modifie la composition et le fonctionnement de la commission des usagers en prévoyant que le président soit élu parmi les représentants des usagers, les médiateurs ou le représentant légal de l'établissement.

Enfin, le décret définit l'organisation de l'élection de la présidence de la commission des usagers et la désignation du vice-président.

L'installation de l'instance dans sa nouvelle forme ainsi que l'organisation des élections se dérouleront fin novembre dans les établissements du groupe EP'AGE 36.

## Rôle du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le Conseil de la Vie Sociale est un facilitateur **d'échange et d'expression sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement.**

A ce titre, il donne son avis et peut faire des propositions dans le **but d'améliorer le quotidien des résidents notamment** sur la qualité des prestations, l'amélioration du cadre de vie et le règlement de fonctionnement de l'établissement.

Les représentants des résidents et des familles élus au CVS sont les interlocuteurs privilégiés des résidents et familles qui n'y siègent pas. Ils leur apportent des informations et des conseils.

La direction de l'établissement reste en permanence soucieuse de la qualité de la prise en charge des résidents et tient à remercier les représentants siégeant dans cette instance pour leur implication.



Pour renouveler les mandats des représentants des usagers au CVS et afin d'assurer la représentativité de chaque résidence, de nouvelles élections seront organisées en 2017.

## Information

### Prochaine réunion du Conseil de la Vie Sociale :

Le vendredi 09 Décembre 2016 à 14H30, salle des commissions du site principal. Ouverte à tous les membres.

## A NOTER - AGENDA



**Réunion avec l'entreprise AD3 qui réalise la prestation de blanchissage du linge :** le 06 janvier 2017 à 14H30, Résidence La Chêneraie, site principal. Ouverte à toutes les familles.

**CRUQPC :** Le 21 novembre 2016 à 14H00, salle des commissions du site principal.



### Spectacles de Noël 2016 au CDGI :

12 décembre 2016 : P. Angrand + Les Epis d'Or

13 décembre 2016 : Les 3 Rivières, Rochette, La Pléiade

14 décembre 2016 : G. Sand, Balsan, F. Chopin

15 décembre 2016 : La Chêneraie, Les Albizias, Debré

16 décembre 2016 : R. Taillebourg, Les Rives de Trégonce